

Le Pelerin Magazine

Au Mont-Saint-Michel, Emmanuel Macron lance une campagne pour la sauvegarde du patrimoine religieux

Le 5 juin 2023, Emmanuel Macron a profité de sa visite au Mont-Saint-Michel, haut lieu de pèlerinage inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco, pour manifester son engagement envers les petits et les grands clochers de nos régions.

par [Antonia Barot](#)

Publié le 07/06/2023 à 17h54

Mise à jour le 09/06/2023 à 09h30

Lecture en 3 min



© Artur Widak / NurPhoto / NurPhoto via AFP

L'abbaye du Mont-Saint-Michel, un des plus grands sanctuaires de pèlerinage français, fête cette année son millénaire d'existence.

L'instant était solennel, dans le cloître de l'abbatiale millénaire. Ce lundi 5 juin 2023, Emmanuel Macron a prononcé un discours fort en symboles, enchaînant les analogies entre la force de l'histoire du Mont-Saint-Michel et celle de la République, qui à l'image du rocher inébranlable, a su se réinventer “sur les ruines ou les exploits de chaque génération” ; ou ajoutant que “chaque pilier d'un âge permet de soutenir le suivant”. Mais qu'en est-il quand la pierre s'effrite?

Un communiqué publié par l'Élysée, en marge de sa prise de parole, annonce le lancement d'une opération de sauvegarde du patrimoine religieux en péril.

Dresser un inventaire du patrimoine religieux

Le président de la République demande au ministère de la Culture et de l'Intérieur une liste de propositions pour “venir en aide aux édifices des communes de moins de 10 000 habitants en situation financière difficile, trop souvent mal répertoriés aujourd'hui”. L'état des lieux devrait être réalisé en amont des prochaines Journées européennes du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023.

Élargir le classement des édifices religieux au titre des monuments historiques

D'après le [rapport d'information sur l'état du patrimoine religieux](#), présenté par le Sénat en juillet 2022, seuls 15 000 lieux d'origine religieuse sont protégés au titre des monuments historiques et bénéficient ainsi de financements particuliers. Aussi, les édifices culturels construits au XIXe et XXe siècles seront examinés et pourront, selon leur intérêt patrimonial, être reconnus à leur tour.

Compter sur l'attachement des Français à leur clocher

Emmanuel Macron envisage par ailleurs de lancer une souscription nationale. Ce système de don déployé pour financer la restauration de Notre-Dame de Paris a déjà fait ses preuves. Particuliers, entreprises, fondations, collectivités: au total, 350 000 donateurs avaient été recensés. Ce triste incendie survenu en 2019, suivi de celui de la cathédrale de Nantes en 2020, a-t-il engendré une prise de conscience politique sur l'état du patrimoine religieux? L'État pourra-t-il à nouveau compter sur un élan de générosité populaire?

Répondre à l'urgence de préserver le patrimoine religieux

D'après l'[Observatoire du patrimoine religieux](#), la France pourrait compter jusqu'à 100 000 édifices, tous cultes confondus parmi lesquels une petite moitié est active. Or, ces derniers sont menacés. Tous construits avant le XXe siècle, ils appartiennent aux communes, selon la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905. L'entretien incombe ainsi aux maires, auxquels la loi ne définit aucune obligation d'entretien, sauf pour les bâtiments classés au titre des monuments historiques. Par manque de moyens financiers, voire humains, les collectivités peinent à restaurer leur clocher. Certaines églises ne peuvent faire l'objet de gardiennage et sont contraintes de fermer leurs portes.

Avec ses récentes annonces, il semble qu'Emmanuel Macron ait été sensible à une partie des recommandations du [rapport](#) du Sénat, portées les sénateurs Pierre Ouzoulias et Anne Ventalon. Après avoir auditionné différents acteurs du secteur, tel que l'Institut Pèlerin du patrimoine ou encore Stéphane Bern, les parlementaires de la Haute assemblée ont établi une liste de préconisations : la mise en place d'un inventaire national du patrimoine culturel, fournir un accompagnement aux maires dans l'entretien de ce dernier, etc.

- **À lire aussi**



- [Stéphane Bern alerte sur l'état des églises](#)

- **À lire aussi**



- [Le Sénat s'intéresse au patrimoine religieux et sollicite l'Institut Pèlerin du Patrimoine](#)

Depuis, les réactions s'enchaînent. En février dernier, cent trente et un parlementaires signaient, dans les colonnes du *Journal du dimanche*, une lettre ouverte au président de la République pour l'alerter sur l'état du patrimoine religieux. [“Nos petites églises s'effondrent sous vos yeux”, écrivaient-ils.](#)

Des usages compatibles avec le culte pour préserver nos clochers

Les annonces du gouvernement pourraient répondre au besoin d'entretenir le patrimoine religieux, mais une fois restauré, “il ne s'agit pas que les églises restent fermées et sans

fonction” réagit Benoît de Sagazan, directeur de l'[Institut Pèlerin du Patrimoine](#). L'institut a organisé, avec Le Pèlerin, un [colloque au Sénat le 2 juin 2023](#) pour discuter des nouveaux usages partagés des lieux de culte. "Une nécessité pour que nous puissions à nouveau nous rassembler !" abonde le journaliste, en rappelant l'étymologie du mot Église qui, en latin, signifie l'assemblée. "C'est l'essence même de l'Église... et son avenir".